Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Un tiers des français déclarent être sous payés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Le rapport d'ADP 'People at Work 2021 : l'étude Workforce View' réalisée auprès de plus de 32 000 salariés dans 17 pays, dont 1 920 en France, révèle que près d'un salarié français sur trois déclare regarder sa fiche de paie plus attentivement depuis qu'est survenue la crise du Covid-19.

Des salariés plus attentifs que d'autres
Les jeunes de moins de 24 ans font désormais plus attention à leur fiche de paie : 34% déclarent ainsi regarder de plus près leur bulletin en fin de mois. C'est 9 points de plus que leurs aînés de plus de 45 ans (25%). Les salariés du secteur des Loisirs et de l'Hôtellerie eux aussi sont plus attentifs à leur fiche de paie : 4 sur 10 affirment la regarder de plus près depuis la crise. Ces chiffres peuvent s'expliquer par la situation compliquée des salariés de ce secteur fortement impactés par la crise sanitaire et dont beaucoup ont été mis en activité partielle. Il en est de même des salariés du domaine de l'immobilier (42%) et du BTP (37%) qui examinent leur rémunération plus attentivement depuis le début de la pandémie.
C'est le cas également pour les freelances qui font plus attention à leur net à payer par rapport aux salariés qui ont un contrat en CDI (35% vs 27%).

Des bulletins qui contiennent des erreurs
Si les salariés regardent plus attentivement leur net à payer, c'est aussi pour éviter les erreurs que peuvent contenir les bulletins de paie. Pour un tiers des salariés, ces erreurs sont en leur défaveur, puisque 33% déclarent être toujours, souvent ou parfois sous-payés. Un tiers affirme également être payés en retard (30%). Plus de la moitié (52%) des entreprises admet que les réclamations des salariés font partie des manières d'identifier les erreurs de paie.

Prise en main d'outils de gestion des finances
Les salariés ont aussi commencé à utiliser des applications pour faciliter la gestion de leurs finances. Là encore, les jeunes de 18 à 24 ans se détachent de leurs aînés. Près d'un tiers d'entre eux utilisent désormais des outils pour gérer leur budget contre seulement un sur cinq des salariés de plus de 45 ans. La crise a mis en lumière ces Français qui souffrent de difficultés financières. En effet, si ces salariés font de plus en plus attention à leurs finances c'est aussi parce que certains peinent à gérer leur trésorerie entre le jour de la paie et l'échéance de leurs factures. Près d'un jeune sur cinq évoque ainsi cette problématique. Une difficulté partagée également par trois salariés sur dix issus du secteur des Médias et 22% des freelances, intérimaires ou CDD.

> «Le bulletin de paie est le premier vecteur de communication entre l'entreprise et le collaborateur.»

« La crise sanitaire a replacé la question de la paie au centre du jeu. Les défis étaient colossaux pour les entreprises entre les ruptures de compétences, l'inflation d'évolutions légales ou les systèmes qui ne fonctionnaient pas à distance… Or, le bulletin de paie est le premier vecteur de communication entre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

l'entreprise et le collaborateur. En temps normal, la paie est ainsi une évidence ; en cas d'erreur ou de retard, les impacts sur la productivité, la situation financière ou la santé des personnes peuvent être majeurs. Sans parler de l'image de marque de l'entreprise. Il est donc temps de porter un nouveau regard sur la paie. Alors qu'elle n'était considérée que comme un processus chronophage et complexe, la paie doit avant tout être juste en temps et en heure quelles que soient les circonstances. Cela passe par une phase de transformation, par exemple en adoptant des processus numériques pour assurer des gains de temps, d'efficacité et d'agilité. De plus, les technologies déployées par un partenaire comme ADP peuvent aujourd'hui faire bénéficier les entreprises de données et d'analyses précises : la paie peut ainsi devenir un atout stratégique pour les DRH, donc un véritable outil de performance au service de l'entreprise » commente Carlos Fontelas de Carvalho, président d'ADP en France et en Suisse.

Les Jeux olympiques : un budget difficile à maîtriser

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

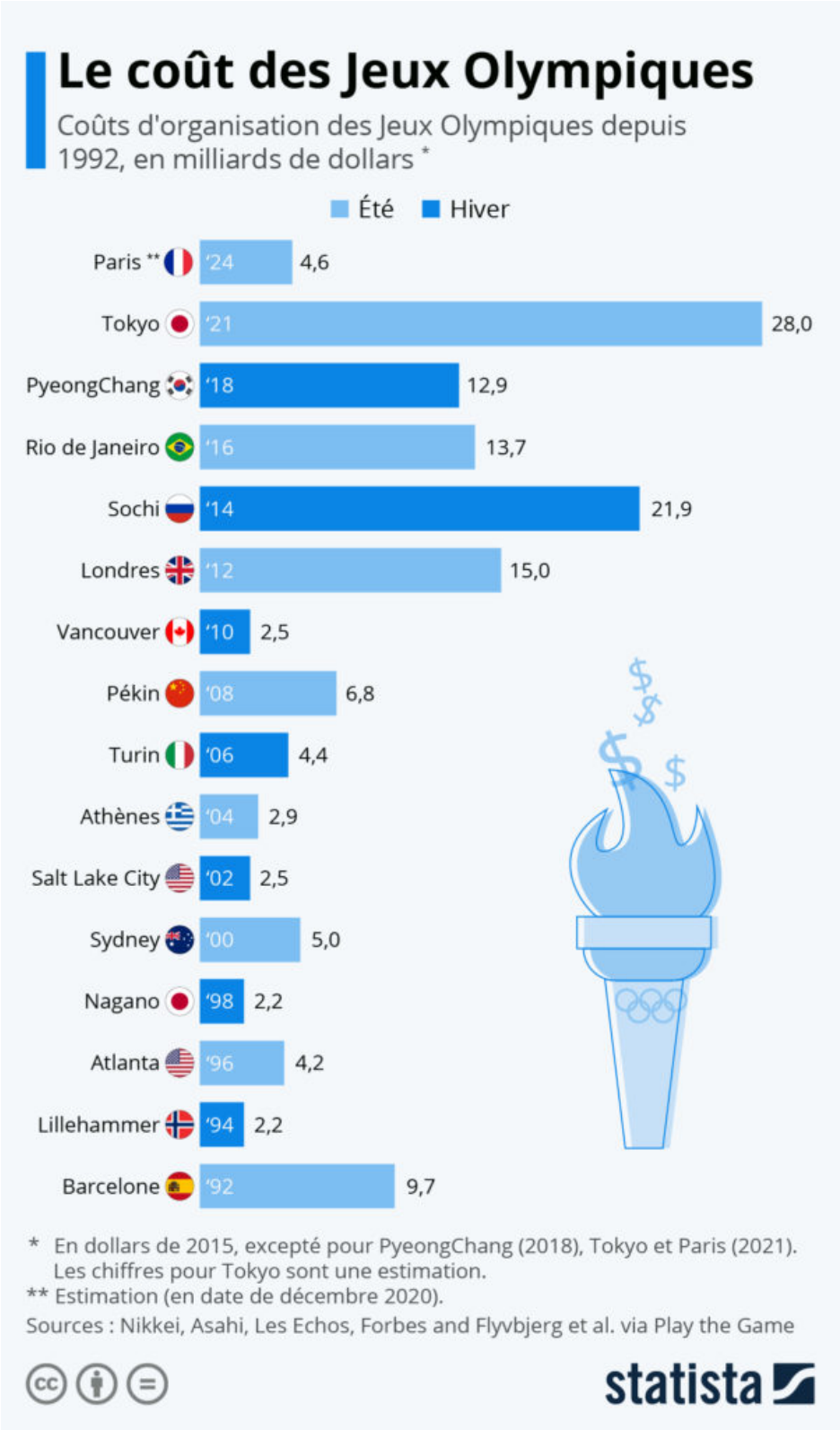

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Alors que les Jeux Olympiques de 2020 viennent de débuter dans le contexte d'augmentation des cas de Covid-19, le Japon a enregistré en moyenne 3 000 cas par jour cette semaine alors que seuls un peu plus de 20% des Japonais sont complètement vaccinés à ce jour. L'événement devrait désormais se dérouler à huis clos, ce qui représente un coup dur pour le public et les organisateurs après un travail et des investissements massifs. Cette édition des Jeux est hélas de plus en plus impopulaire au Japon et à travers le monde.

Si accueillir les Jeux Olympiques est toujours un honneur pour les pays organisateurs en temps normal et offre des perspectives de retombées économiques, les coûts liés à l'organisation de l'événement sont eux beaucoup moins réjouissants. Les précédentes éditions des JO ont montré qu'un dépassement du budget prévu initialement est presque inévitable et sont quasiment devenu la norme pour les villes hôtes.

Dans le cas de Tokyo, on estime que le report des Jeux d'un an en raison de la pandémie a coûté au Japon 2,8 milliards de dollars, dont les deux tiers ont été payés par des fonds publics. Cela s'ajoute à un projet dont le budget avait déjà été largement dépassé. Lorsque la capitale japonaise a remporté les Jeux olympiques en 2013, le comité de candidature prévoyait une facture finale de 7,3 milliards de dollars. Celle-ci fut revue à la hausse à 12,6 milliards de dollars en décembre 2019 avant le report, puis à 22 milliards de dollars. Selon les journaux financiers Nikkei et Asahi, le coût final de l'organisation des Jeux Olympiques s'élèvera en réalité à 28 milliards de dollars. Si le montant de la facture se confirme, cela ferait des JO d'été de Tokyo les plus chers de l'histoire récente.

Selon Les Echos, le budget révisé des JO de Paris-2024, initialement bâti en 2016, augmentait de 2,5 %, à 4,6 milliards de dollars (3,9 milliards d'euros) en décembre 2020. Cette progression résultait pour l'essentiel d'une légère hausse (71 millions d'euros) de la contribution du Comité olympique international (CIO), laquelle avoisine désormais 1,2 milliard d'euros. Toutefois, une nouvelle revue des risques de surcoûts engendrés par la crise du Covid-19 reste également probable.

De Claire Jenik pour Statista

La popularité d'Amazon avant et après la pandémie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

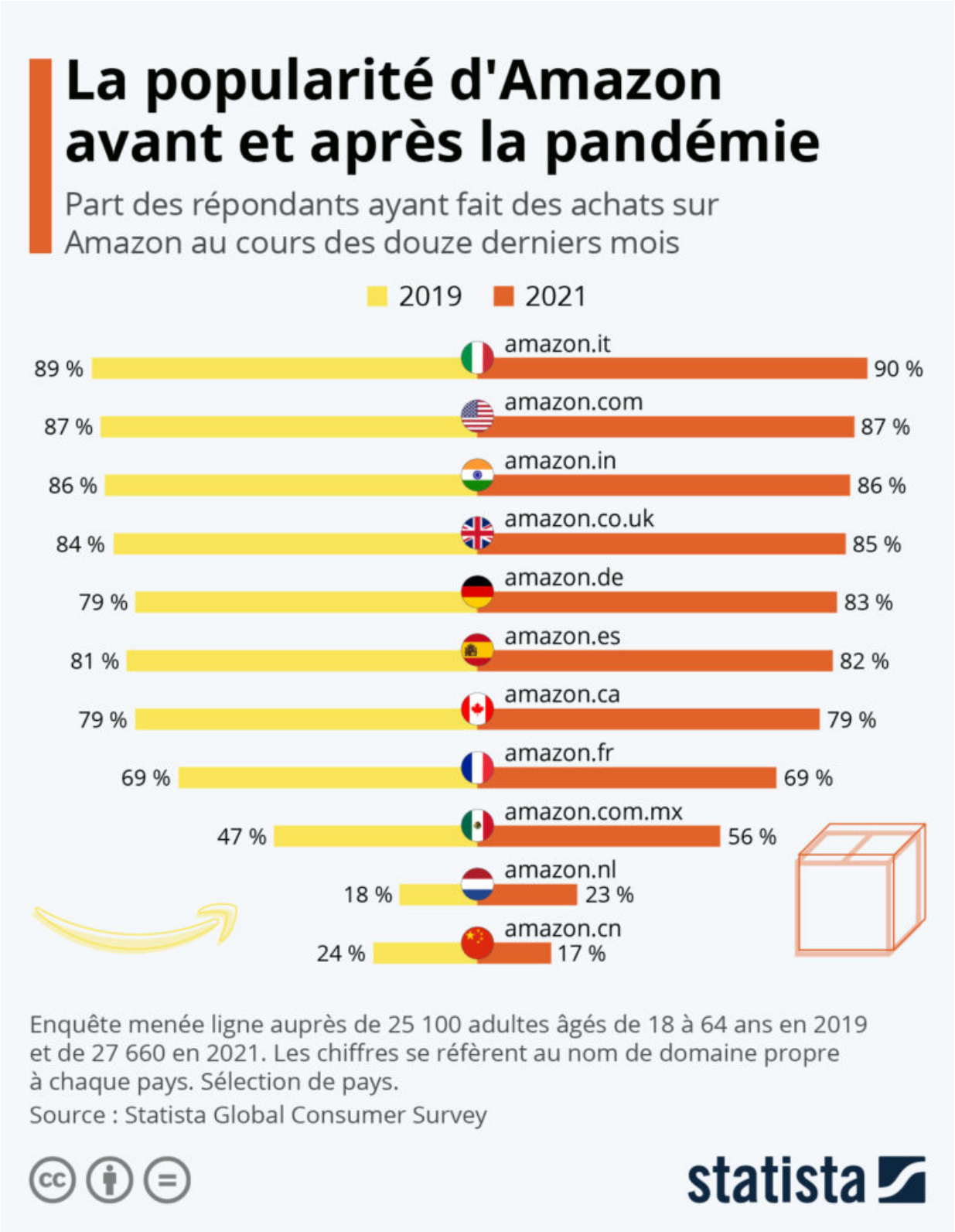

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Amazon, la marque la plus puissante du monde, est devenue encore plus forte avec la pandémie, tout comme la plupart des entreprises du « Big Tech« , telles que Apple, Google ou Facebook. Le géant du e-commerce a réalisé deux fois plus de bénéfices en 2020 qu'en 2019, et a même triplé ses profits au premier trimestre 2021. La hausse du commerce en ligne en raison des restrictions sanitaires et des confinements successifs a permis à Amazon d'augmenter ses ventes, non seulement sur son marché principal, les États-Unis, mais aussi dans le reste du monde.

Notre graphique montre l'évolution de la pénétration de la plateforme de e-commerce dans une sélection de pays, entre 2019, avant le déclenchement de la crise sanitaire, et 2021. D'après l'enquête mondiale menée dans le cadre du Global Consumer Survey, l'utilisation d'Amazon a augmenté au sein de la population de six des onze marchés analysés, alors qu'elle est restée la même pour quatre d'entre eux et que seule la Chine a connu une baisse. Le Mexique a connu la plus forte hausse du taux de pénétration, avec 56 % des consommateurs qui disent avoir réalisé un achat sur Amazon au cours de l'année écoulée, contre 47 % en 2019. La plateforme est particulièrement populaire en Italie, aux États-Unis, en Inde, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Espagne, où plus de 80 % des répondants déclarent l'avoir utilisé. En France, le taux de pénétration d'Amazon est resté stable par rapport à 2019 et s'élève toujours à 69 %.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Les GAFA dans le viseur de l'Autorité de la concurrence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

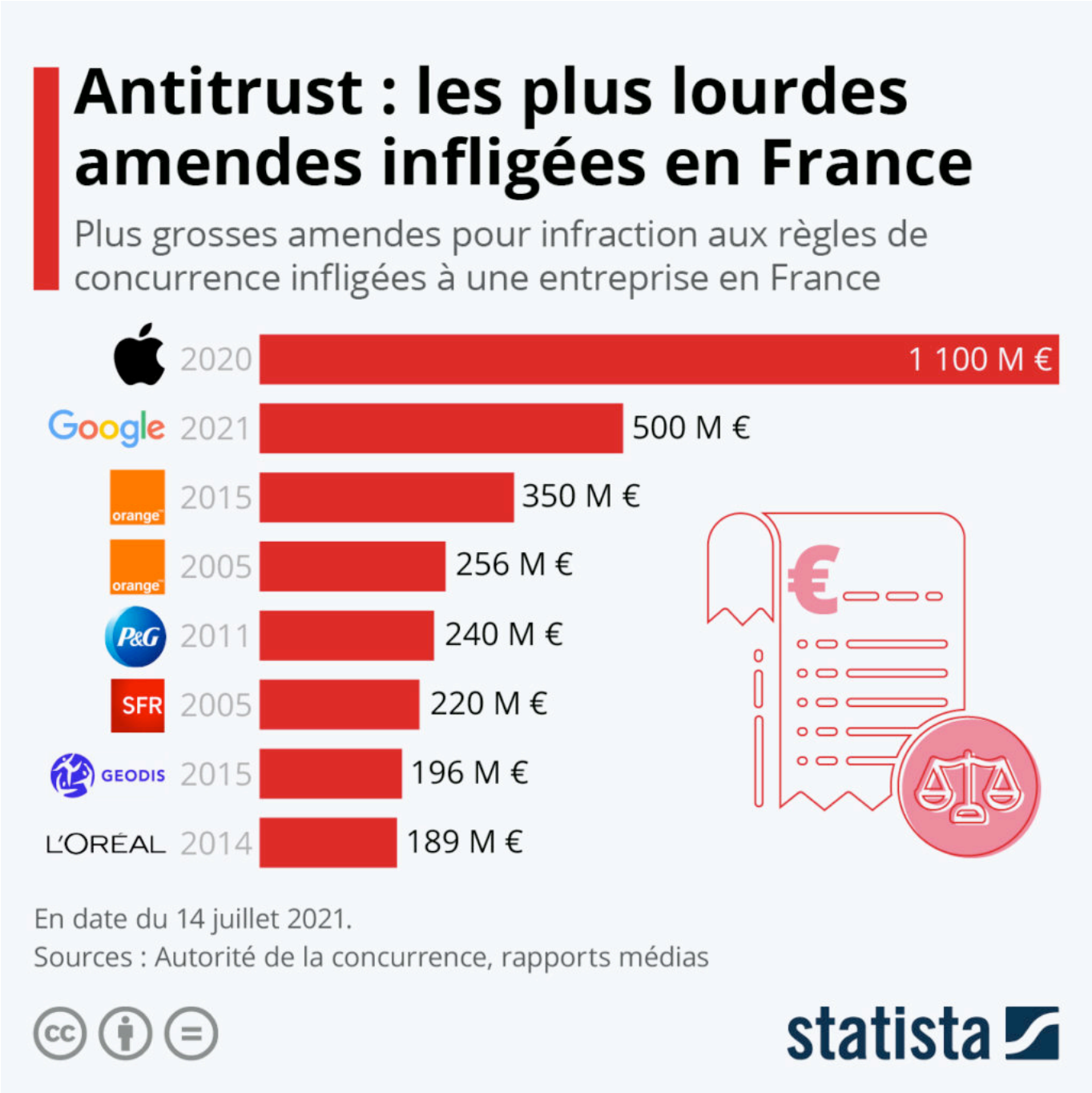

Dans une décision rendue publique la semaine dernière, l'Autorité de la concurrence a infligé à Google une amende de 500M€ pour le non-respect de ses injonctions à négocier avec les éditeurs et agences de presse au sujet de la rémunération des droits voisins du droit d'auteur. Le gendarme français de la concurrence a par ailleurs ordonné au géant du web de « présenter une offre de rémunération pour les utilisations actuelles de leurs contenus protégés » aux éditeurs et agences de presse, sous peine « de se

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

voir infliger des astreintes pouvant atteindre 900 000€ par jour de retard ».

Il s'agit de la plus lourde amende prononcée par l'Autorité de la concurrence pour non-respect de ses injonctions et de la deuxième plus sévère infligée à une entreprise individuelle en France. L'année dernière, Apple avait reçu une amende record de 1,1 milliard d'euros pour avoir favorisé ses boutiques et certains grossistes au détriment d'autres revendeurs de ses produits. Avant la firme à la pomme, c'est Orange qui détenait la palme de l'amende antitrust la plus lourde jamais reçue. En 2015, l'entreprise télécom avait écopé d'une amende de 350M€ pour abus de position dominante visant à freiner le développement de la concurrence sur le marché de la clientèle entreprises.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

A la découverte du domaine viticole expérimental de Piolenc

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Comme chaque année, la Chambre d'agriculture de Vaucluse ouvre les portes de son vignoble expérimental situé à Piolenc. A l'occasion de ces portes ouvertes, les visiteurs pourront découvrir les différents essais menées sur la vigne à travers différents ateliers. De nouvelles expérimentations 2021 seront présentées comme des démonstrations de robot travaillant le sol ou bien encore de 'l'agrivoltaïsme dynamique'.

Cette matinée sera aussi le moment d'en apprendre davantage sur les différents essais pour accompagner les agriculteurs vers un mode de production alliant rentabilité, respect de l'environnement, adaptation au changement climatique, protection des cultures et préserve de la typicité des vins de la vallée du Rhône.

Jeudi 29 juillet. 9h à 12h.
Inscription ici avant le mardi 27 juillet.
Retrouvez ici le détail du programme.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Les pays où l’impôt sur les sociétés est inférieur à 15 %

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

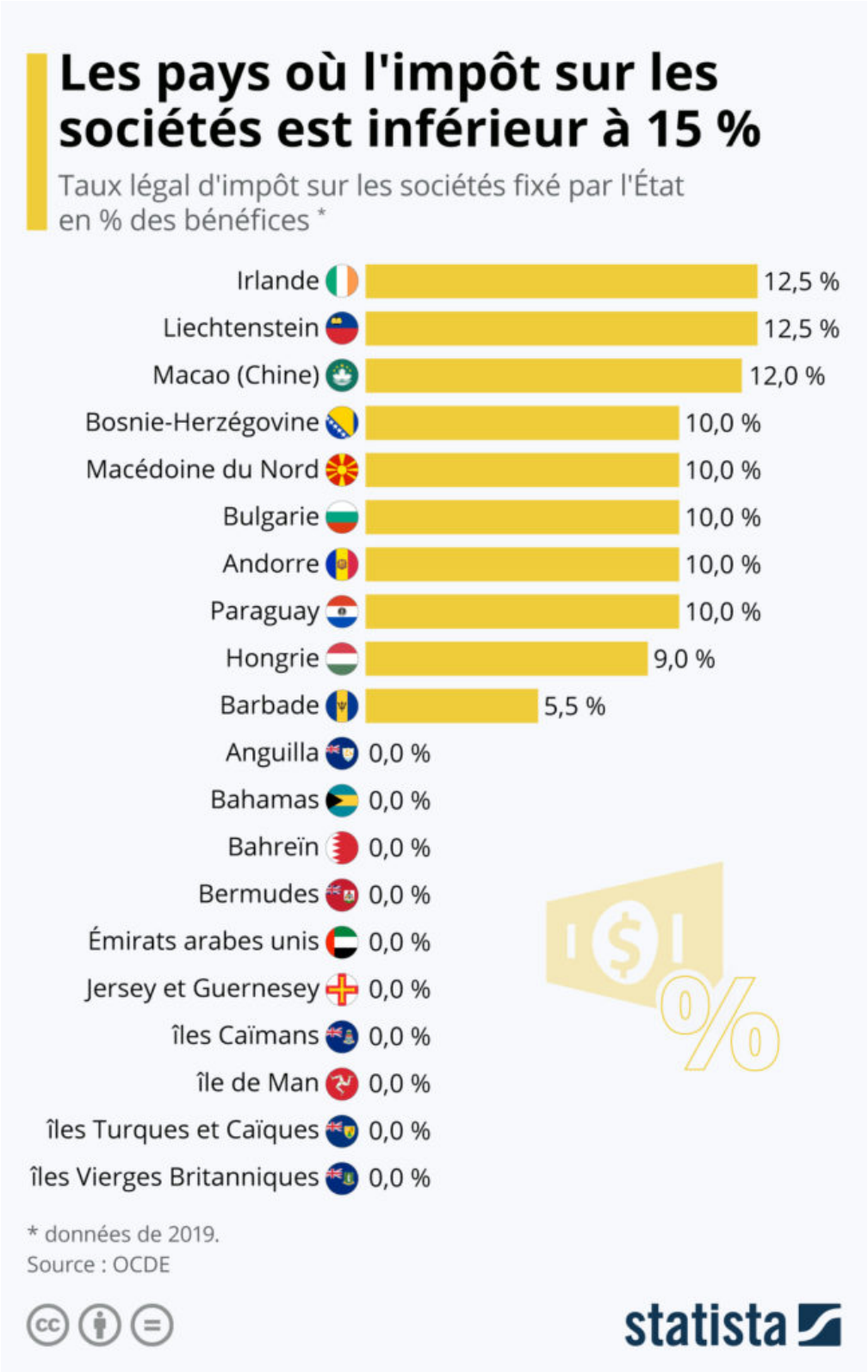

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Les ministres des finances du G20 ont approuvé samedi 10 juillet le projet de réforme fiscale de taxation des multinationales qui vise à mettre fin aux paradis fiscaux. La proposition a été acceptée par plus de 130 pays et vise à instaurer un taux minimum d'imposition des sociétés à 15 % des bénéfices à l'horizon 2023. Cet accord pourrait ramener 5 à 10 milliards d'euros chaque année dans les caisses de l'Etat français, sur environ 120 milliards d'euros qui échappent aujourd'hui à l'impôt selon les économistes de l'OCDE.

Comme le montre notre graphique basé sur les données de l'OCDE, une vingtaine de pays et territoires affichent un taux légal d'imposition des sociétés inférieur à 15 % des bénéfices dans le monde. Plusieurs d'entre eux sont notamment situés en Europe, parmi lesquels l'Irlande (12,5 %), le Liechtenstein (12,5 %), la Bulgarie (10 %), la Hongrie (9 %) ou encore les îles Anglo-Normandes de Jersey et Guernesey (0 %).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Isle-sur-la-Sorgue : Maksyma décroche 100 000€ auprès de BPI France

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

La Banque publique d'investissement (BPI) France soutient l'entreprise Maksyma. La société, implantée à l'Isle-sur-la-Sorgue et spécialisée dans les aides financières à travers les Certificats économies d'énergie (CEE), développe son propre logiciel de contrôle de dossiers et le commercialisera à terme aux autres mandataires.

« Tout est allé à une vitesse incroyable »

« Nous avons obtenu une réponse très rapide, je n'y croyais pas du tout. Bpi France a été très intéressée par ce projet », s'enthousiasme la fondatrice Emilie Debris. Arrivée en 2019 à l'Isle-sur-la-Sorgue pour des raisons familiales, l'entrepreneuse dans l'âme fonde rapidement la société Maksyma (du polonais Maxime, le nom de son chérubin). Ce prêt Bpi ? Une enveloppe financière de 100 000€ avec des répercussions concrètes sur la société : développement d'un logiciel interne inédit sur le marché et recrutement de deux profils experts en informatique.

« Au départ, j'avais pour objectif de recruter une équipe de 3 ou 4 collaborateurs maximum », précise la chef d'entreprise qui balaie les locaux d'un regard amusé. Les bureaux blancs se sont multipliés à vitesse grand V. Victimes de leurs succès, les collaborateurs se retrouvent trop à l'étroit dans cet antre situé avenue Jean Bouin, où téléphones, ordinateurs et méninges sont en permanence en ébullition. « Et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

encore, en ce moment la plupart travaille au domicile, nous gagnons un peu plus d'espace. » Comme toute société qui prospère, Maksyma voit plus grand et déménage bientôt ses services dans des locaux plus spacieux, toujours dans la Venise Comtadine. De l'aveu de la chef d'entreprise, « tout est allé à une vitesse incroyable », un boom caractérisé par une prise de conscience de la part des sociétés et des particuliers qui se sont manifestés pour profiter d'économie sur la facture travaux.

Des aides financières pour vos travaux d'énergie

Une prime énergie est une subvention accordée dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE). Elle permet aux particuliers, entreprises ou collectivités de financer tout ou partie de travaux de rénovation énergétique, et ainsi de réaliser des économies d'énergie. Créé en 2005, le dispositif encadre l'obligation des fournisseurs d'énergie (tels que Total, EDF, Carrefour, Auchan, etc.), nommés 'les obligés', à subventionner des travaux visant à rendre les bâtiments (résidentiels, industriels, tertiaires et agricoles) et réseaux (éclairage public, réseaux de chaleur, transports) plus efficaces énergiquement.

Maksyma a nettement contribué à la promotion de cette solution dans l'imaginaire collectif. « Nous nous sommes rendus compte que le dispositif était très peu connu, ou mal connu. Il a fallu faire un travail de terrain pédagogique, explique Nadine Ondel, responsable des relations institutionnelles. La plupart n'ont pas les ressources et les compétences techniques pour monter un dossier soumis à de nombreuses réglementations. » Au total, 200 fiches de travaux son référencées sur le logiciel, permettant de bénéficier d'une prime sur l'isolation des murs, des sols et de la toiture, la ventilation, la chaudière, l'optimisation du moteur diesel, la pompe à chaleur, pour ne citer que ceux-ci. « Ce dispositif de 10 ans est en plein développement et surtout ne coûte rien, puisqu'il est financé par les fournisseurs de fioul, d'électricité et d'énergie. Ce sont des fonds privés qui viennent se combiner aux fonds publics. »

150 dossiers par semaine, 5 recrutements en juillet

Emilie Debris décide alors de créer son propre logiciel de contrôle de dossier afin de le proposer à d'autres mandataires. Une aubaine lorsque l'on connait la technicité et les nombreuses pièces à réunir. « Il n'y avait qu'un seul logiciel sur le marché, très cher et pas performant. » En attendant, l'équipe travaille sur un logiciel loué pour l'occasion, loin d'être à la hauteur de la réactivité dictée par les besoins du marché. La réactivité ? Le nerf de la guerre. Chaque semaine, ce sont 150 dossiers qui se retrouvent sur les bureaux des collaborateurs qui automatisent désormais les tâches et accompagnent les partenaires du début jusqu'à la fin. Les adhérents ? Ce sont les entreprises partenaires qui peuvent se connecter sur le logiciel : plombier isolant, chauffagiste, maçon, etc. A ce jour, 200 mandataires ont leur propre accès sur le site internet et proposent la solution à leurs propres clients. « Nous intervenons en aval pour contrôler le dossier auprès de l'obligé ». Parmi ces derniers, Maksyma collabore avec Intermarché, Avia, ou Total. Détail qui a son importance, la prise en charge est gratuite pour le bénéficiaire de la prime.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Issue d'une famille d'entrepreneurs, Emilie Debris a mis au service de Maksyma ses compétences et son expertise.

Un nouveau logiciel plus performant

L'obtention du prêt permet ainsi à l'entreprise de créer un logiciel adapté et performant et de créer encore des emplois sur le territoire Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, sur lequel elle est implantée et s'investit auprès des acteurs locaux au quotidien. « Ce logiciel va nous faire gagner beaucoup de temps à travers l'automatisation et la performance des fonctionnalités. Il sera commercialisé en septembre 2022 à d'autres mandataires. Nous avons déjà des demandes de la part d'obligés qui eux-mêmes ont des demandes de la part des mandataires. » Au regard des nombreuses fiches de travaux répertoriées, les ingénieurs auront du pain sur la planche en matière de développement.

Ce qui fait la différence ?

Des procédures simples, un interlocuteur unique, une expertise technique et financière et une veille réglementaire permanente, voilà comment Maksyma est devenue en quelques mois incontournable sur son marché sudiste. « 100% de nos dossiers sont validés par le pôle national. La différence se fait sur le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

terrain, nous écoutons les besoins des clients et nous les accompagnons de A à Z sur les logiciels, les devis, les factures, les mentions obligatoires… » Les primes financent entre 15 et 30% d'un bouquet global de travaux. « Pour l'année 2021, nous avons projeté un financement à hauteur de 25%, qui représente 15M€ de financement d'économie en 2021, tous secteurs confondus. » Autre atout dans la manche, le réseau. La fondatrice peut s'appuyer sur les relations qu'elle a su nouer au long de sa carrière au sein de deux gros délégataires sur ce dispositif.

Particuliers, professionnels, collectivités

Nadine Ondel, anciennement en charge de la communication de la Communauté de communes Pays des Sorgues, en est pleinement consciente : « les process sont toujours plus long à mettre en place dans l'administration ou il n'y a pas d'appel d'offre pour les CEE. Les collectivités ne maitrisent pas forcément les montages techniques du dossier. Il faut souligner que l'aide est cumulable avec les subventions, ça ne vient pas en remplacement. » Prochaine étape : une formation auprès des élus. « S'ils savaient qu'ils avaient le droit à quelque chose pour chaque ampoule d'éclairage publique ! » Maksyma investit tous les marchés, d'où une rencontre organisée avec la Chambre des métiers et de l'artisanat du Vaucluse. La règlementation autour de la rénovation énergétique des bâtiments est un facilitateur puisque les acteurs sont contraints d'opérer des travaux pour réduire leur empreinte énergétique. Prochaine étape ? Un audit directement chez le particulier pour le conseiller sur ses besoins. Un accompagnement qui a le mérite d'éclairer encore mieux qu'une ampoule saurait le faire.

Comment se répartissent les salaires en France ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

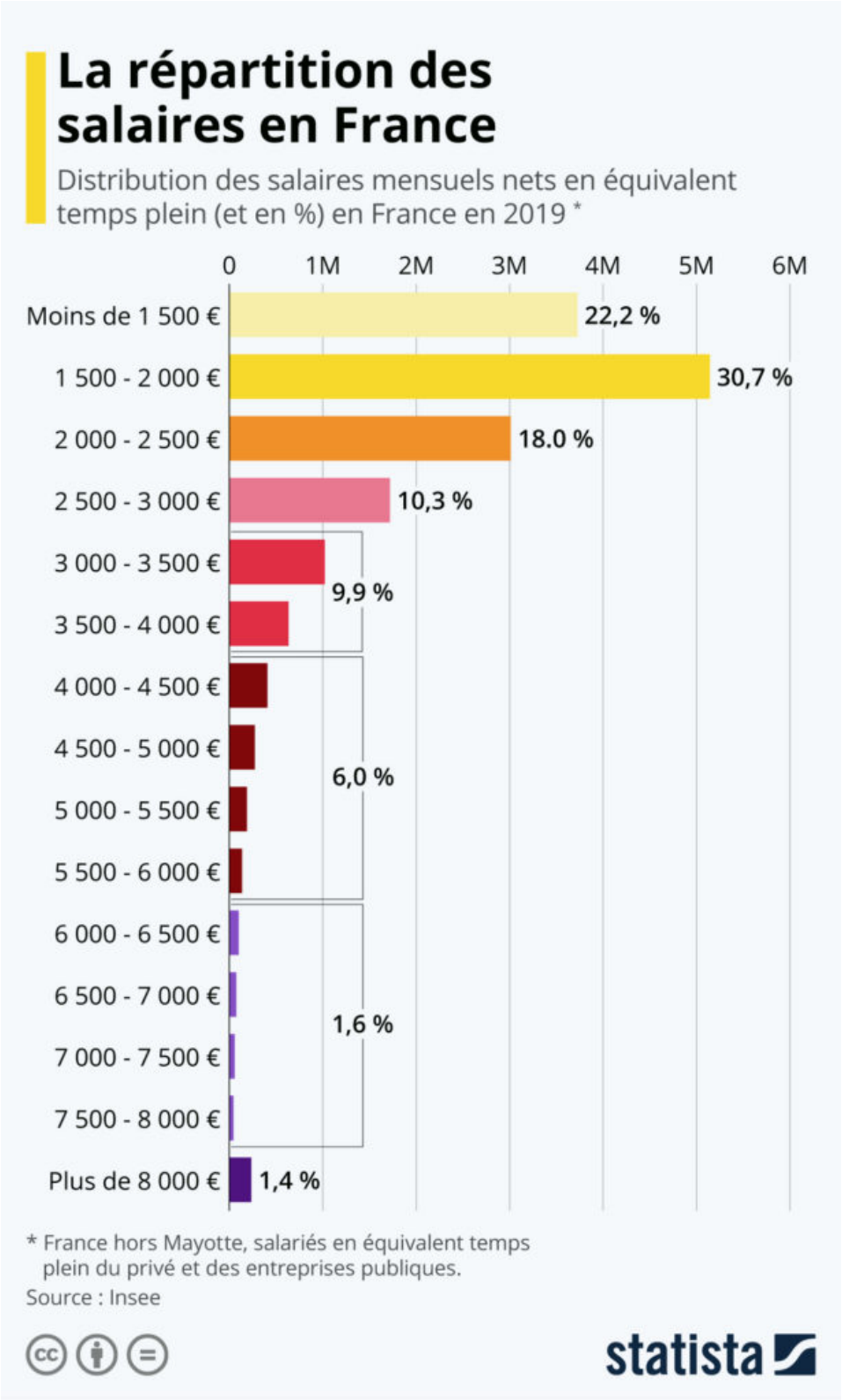

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Combien gagnez-vous par rapport à la moyenne des Français ? La dernière étude de l'Insee publiée cette semaine dévoile la distribution des salaires dans l'Hexagone et permet de le découvrir. En 2019, le salaire moyen dans le secteur privé s'élevait à 2 424 € nets mensuels. Mais ce chiffre est tiré à la hausse par les très gros salaires puisque le salaire net médian est inférieur de 20 % au salaire moyen, traduisant une plus forte concentration des revenus dans le bas de la distribution, comme le note l'institut. La médiane se situe ainsi à 1 940 € nets mensuels, ce qui signifie que la moitié des salariés français gagnent moins que cette somme et que l'autre moitié se situe au-dessus.

Basé sur les données de cette étude, notre graphique donne un aperçu détaillé de la répartition des salaires dans le secteur privé et les entreprises publiques (en équivalent temps plein). On constate ainsi que 22 % des salariés perçoivent moins de 1 500 € nets par mois et que près de 31 % se situent entre 1 500 € et 2 000 € nets. Concernant les tranches suivantes, environ 28 % touchent de 2 000 € à 3 000 € et ce chiffre descend à 10 % pour les salaires compris entre 3 000 € et 4 000 €. Enfin, les revenus supérieurs à 4 000 € nets mensuels ne concernent que 9 % des salariés français (en EQTP).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Monteux : un nouvel atelier de production pour Charles & Alice

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Historiquement implantée à Monteux, où l'entreprise a vu le jour en 1935 sous le nom de Charles Faraud, la société Charles & Alice vient de mettre en service son nouvel atelier de production de préparation de fruits en gourdes. Une implantation qui confirme l'enracinement du leader des desserts aux fruits sans sucrés ajoutés en grande distribution ainsi que dans le secteur de la RHF (Restauration hors foyer) dans le tissu économique vauclusien.

Charles & Alice vient de se doter d'un nouvel atelier de production de préparations de fruits (essentiellement de la pomme) conditionnées en gourdes. Il est situé dans un nouveau bâtiment de 6 500m2 se trouvant à 500 mètres environ de l'atelier de production N°1 de 10 000m2 qui a vu le jour en 1992 dans la zone d'activité de la Tapy à Monteux et qui fabrique des desserts aux fruits et des légumes cuisinés en gourdes, en pot, en bocal ou en conserve.
Opérationnel depuis mars dernier, le nouveau site dispose d'une première unité de fabrication, qui sera renforcée par une seconde ligne, transférée du site historique, avant la fin de l'année. De quoi disposer à terme d'une capacité totale de production de 8 500 tonnes de gourdes destinées au marché de la GMS (Grande et moyennes surfaces), où l'entreprise est leader des desserts aux fruits sans sucrés ajoutés (57,9% du marché), ainsi que celui de la Restauration hors foyer (RHF) comme les écoles, les hôpitaux, les crèches, la restauration d'entreprise, la restauration collective… où Charles & Alice est là aussi N°1

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

en France.

Création d'une vingtaine d'emplois

« Pour nous, il s'agit d'un investissement de plus de 20M€ permettant de nous doter d'un atelier moderne en termes de technologies et d'engagements humains et environnementaux », explique Thierry Goubault PDG de la société depuis 2007. Le projet, qui a reçu des aides l'Union européenne, de la Région Sud, du Conseil départemental de Vaucluse ainsi que de l'Etat dans le cadre du Plan de relance pour un montant total de 1M€, a aussi permis la création de 20 emplois directs, en plus des 200 salariés déjà basés à Monteux.
« Ce bâtiment construit sur un terrain de 32 500m2 bénéficie du savoir-faire des sites précédents, précise Fabien Ployon, directeur industriel de ce groupe de 450 salariés comprenant également un autre site de production à Allex dans la Drôme, un site logistique à Sorgues (une vingtaine d'employés) ainsi que son siège administratif à côté de la gare TGV de Valence. Il a pour vocation de limiter l'impact environnemental et de favoriser le bien être des salariés en termes d'ergonomie sur les postes de production. »

> **« Nous voulons faire de ce nouvel atelier de Monteux, le site référent pour notre production de gourdes. »**
>
> *Thierry Goubault, PDG de Charles & Alice*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

De gauche à droite : Fabien Ployon, directeur industriel du groupe, Thierry Goubault, PDG, et

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Laurence Martin, directrice des deux usines Charles & Alice de Monteux.

Dans ce cadre, le groupe a donc collaboré avec la médecine du travail dans la conception des locaux. Par exemple, le bâtiment dispose de fenêtre afin que le regard des salariés puisse 's'échapper' vers l'extérieur. « Cela peut paraître anecdotique, mais cela est vraiment apaisant en termes de conditions de travail », constate Laurence Martin, directrice des deux usines de Monteux.
« Nous voulons faire de ce nouvel atelier de Monteux, le site référent pour notre production de gourdes », annonce Thierry Goubault. Un nouveau site qui dispose de nombreuses innovations permettant notamment de faciliter les mélanges (fraise, banane, poire) avec la base 'pomme' représentant 60% à 70% selon les recettes.

Des engagements environnementaux forts
« Chez Charles & Alice, nous n'avons pas découvert la transition écologique aujourd'hui », insiste Thierry Goubault. « Mais désormais, nous avons décidé d'accélérer », prévient le PDG qui compte sur cette nouvelle installation afin de poursuivre sur cette voie 'verte'.
« En 10 ans, nous avons diminué de 50% notre consommation d'eau à la tonne fabriqué », se félicite Fabien Ployon. Mais pour le groupe qui souhaite encore davantage réduire son impact environnemental, il faut faire mieux : « D'ici 5 ans nous voulons diminuer notre consommation de 80% avec notamment des systèmes de recyclage des eaux de lavage des fruits », annonce le directeur industriel dont les sites de Monteux utilisent 150 000m3 d'eau par an.
Même ambition en ce qui concerne le photovoltaïque où, à l'image du site d'Allex, des panneaux solaires vont être posés sur le nouveau site montilien courant 2021 (ombrières sur le parking et en toiture sur les hangars). Une installation qui n'est cependant pas encore possible sur le bâtiment historique de Monteux car la toiture n'a pas été prévue à cet effet.
« Comme sur les autres sites du groupe, complète le PDG, les déchets organiques sont recyclés pour la méthanisation et l'alimentation animale. » De quoi valoriser actuellement 94% des déchets et bientôt 98%. « D'ici 2022, 100% de nos contenants seront également recyclés », complète pour sa part Fabien Ployon.

Nouvel outil de production pour nouvelles ambitions
En faisant de ce nouvel atelier de production flambant neuf de Monteux son site référent pour les gourdes, Charles & Alice dispose désormais d'un nouvel outil destiné à assurer sa stratégie de développement. Le groupe, qui a réalisé un chiffre d'affaires 2020 de 161M€ (ndlr : il en faisait 27M€ lors de l'arrivée de son PDG en 2007), ambitionne d'atteindre 250M€ à l'horizon 2025.
Que de chemin parcouru pour cette société créée en 1935 par Charles Faraud. A l'époque, le premier atelier de fabrication se situait dans le cœur du village avant de déménager dans la zone de la Tapy en 1992. Sous l'impulsion de son PDG actuel, la marque prend le nom de Charles & Alice (le prénom de l'épouse de Charles Faraud) en 2011. L'année précédente, la société provençale avait déjà repris les activités françaises du groupe suisse Hero.
Actuellement, le groupe réalise la moitié de ses ventes sous sa propre marque et l'autre moitié sous marque distributeur.
Le renforcement de la capacité de production doit aussi permettre de se développer à l'international qui représente aujourd'hui 15% de l'activité. A ce jour, le groupe produit plus de pot (sur son site d'Allex)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

que de gourde, mais ce marché est en forte hausse surtout en Europe où Charles & Alice est déjà présent en Scandinavie, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne et dans les pays de l'Est.

Le choix d'un approvisionnement local

« Un autre axe de notre philosophie est de travailler au maximum avec des filières françaises, complète le PDG de Charles & Alice. Notre approvisionnement provient à 80% de l'Hexagone. »

Pour la pomme qui constitue la principale matière première, le groupe se fournit à 75% dans le Sud-Est dont essentiellement le Vaucluse (50%). Il travaille avec plus d'une soixantaine de producteurs locaux. Plus gros transformateur de fruits de la région Sud-Est avec 60 000 tonnes de pommes par an dont 40 000 proviennent de vergers de Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence, pas une pomme utilisée dans l'usine de Monteux ne provient d'un verger éloigné de plus de 110 km.

« Nous travaillons la pomme fraîche, nous avons donc tout intérêt à nous approvisionner le plus près possible en privilégiant les circuits les plus courts, insiste Thierry Goubault.

Des circuits-courts s'orientant également de plus en plus vers le bio, un secteur qui représente un quart de l'activité de Charles & Alice et qui se développe fortement dans le domaine de la RHF tout particulièrement. En 2019, la marque a ainsi vu les ventes de ses produits bio augmenter de 34% en volume. De quoi satisfaire les 500 000 consommateurs qui, chaque jour, sont 'au contact' d'un produit Charles & Alice.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

A terme, quand les 2 lignes de production seront opérationnelles, le nouveau site de Monteux disposera d'une
capacité totale de production de 8 500 tonnes de gourdes par an.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !